

sans aucun élément national de force et de vitalité, comment pouvait-il songer à se maintenir au pouvoir par l'appui des républicains? Avait-il pu faire exécuter un seul de ses décrets? Tous les essais qu'il avait fait dans cette voie, n'avaient-ils pas été de la plus déplorable stérilité? Il changea son ministère au mois d'octobre, comme il l'avait modifié au mois de juin, mais à quoi servait ce changement de personnes puisqu'il n'était pas accompagné d'un changement de politique? A la fin de 1865 des rapports nets et détaillés arrivèrent à Paris, montrant l'empire mexicain complètement usé, impossible à galvaniser. Quelques-uns de ces rapports disaient qu'il n'y avait de salut pour le Mexique et de sauvegarde pour nos intérêts que dans l'abdication de l'empereur Maximilien. C'était vrai, et je crois que ces rapports et leur conclusion ont influé sur la mission du baron Sallard.

Je ne parlerai pas des lois, décrets et règlements qui furent publiés, en 1865, pour l'organisation provisoire du système politique, administratif et judiciaire de l'empire; cette publication forme huit volumes in-octavo et n'a servi qu'à décerner le titre ironique de Solon moderne à ce prince qui s'occupait plus de rédiger des lois que de les mettre en vigueur. Au mois de janvier 1866, le trésor mexicain était épuisé, l'armée mexicaine attendait encore son organisation, l'impératrice, revenue du Yucatan, apprenait la mort de son père et les Américains violaient les lois de la neutralité de la manière la plus indigne. Les lettres de l'empereur, à cette époque, contrastent avec la situation telle que les événements la présentent. Se faisait-il toujours illusion ou bien voulait-il cacher la vérité? Après avoir parlé de la commission pour l'organisation de l'armée nationale dans la lettre suivante adressée au général Woll, le 31 janvier, Sa Majesté ajoute :

« ... Je vous écris de Cuernavaca où nous sommes depuis cinq jours, l'impératrice, pour passer les premiers jours de son grand deuil, retirée du monde, et moi, pour lui tenir compa-

gnie dans ces tristes moments, comme pour me reposer un peu physiquement et moralement de nos derniers grands travaux qui m'ont un peu fatigué.

« La politique intérieure, grâce à Dieu, me permet ce court repos, les affaires vont bien — *sic* —, les partis commencent à se calmer un peu; les affaires matérielles se débrouillent, les guérilleros disparaissent peu à peu et les bonnes nouvelles d'un prompt et durable arrangement avec Rome font espérer un premier et grand triomphe de notre politique, etc. — Maximilien. »

Jamais pareil optimisme ne fut moins motivé. Sur cette organisation de l'armée, Miramon écrivait le 4 février, de Paris, au même général... « L'empereur a nommé une commission pour organiser une armée qui doit avoir commencé ses travaux depuis la fin de décembre ou le commencement de janvier. Le général Uruga en est le président, et les membres sont les généraux Mora, Miñon, Galindo, Miguel Andrade, Obando, le comte de Thun et deux officiers autrichiens; mais ce qui nous intéresse, c'est que le général Marquez et moi, serons rappelés, à ce que l'on nous assure, parce qu'il s'agit de lever 60,000 hommes, en six divisions, commandées par les généraux Woll, Mejia, Uruga, Marquez, Parrodi et moi. Je ne saurais vous dire combien cela me fera plaisir, etc. — Miramon. »

Selon la coutume, l'exécution de ce projet n'eut jamais lieu. Aussi, le 28 septembre 1866, Miramon qui, étant encore à Paris, venait de perdre en quarante-six heures un fils qu'il idolâtrait et se disposait à rentrer au Mexique, dit dans une lettre : « La crainte, de perdre mon autre enfant, le mauvais état de santé de Concha — M<sup>e</sup> Miramon — et le peu de confiance de voir mes honoraires jamais payés m'obligent à décider le retour de la famille dans notre chère patrie; je ferai le voyage par le prochain paquebot de Saint-Nazaire, du 15 octobre, et je pense l'accompagner jusqu'à la Havane où j'attendrai des ordres pour rentrer dans l'empire ou rester encore à l'étranger, etc. — Miramon. »



Un mois après la lettre du 31 janvier, l'empereur écrivait à un autre personnage :

« Chapultepec, 28 février 1866 »... Au commencement du mois de janvier dernier, je suis allé passer avec l'impératrice quelques jours à Cuernavaca; elle y est restée et je suis venu à Mexico pour une quinzaine de jours, et retournerai de nouveau à Cuernavaca à la fin de ce mois, cette tranquille résidence se prête à l'occupation des travaux intéressants pour lesquels j'ai appelé près de moi les ministres Robles, Escudero et Castillo. Ces mêmes jours, lorsque j'arrivai dans cette résidence, Bombelles est venu; j'ai eu avec lui de longues entrevues et ses conversations ont été pour moi assez satisfaisantes.

« L'impératrice et moi nous sommes très satisfaits de la situation actuelle; néanmoins, nous voyons qu'elle nous obligera bientôt à faire quelques changements dans le ministère comme dans le gouvernement, pour lui donner une impulsion plus directe et plus harmonieuse, sans toutefois laisser croire qu'il y a le moindre changement dans mes principes fondamentaux, libéraux et de bon progrès.

« La mort subite de notre excellent M. Langlais, dont la nouvelle vous sera sans doute arrivée déjà, a été un coup cruel qui m'a personnellement beaucoup affecté. Dans Langlais, qui était un des hommes les plus loyaux et les plus honorables que j'ai jamais connus, j'ai perdu un ami intime et vrai, mon gouvernement a perdu un homme d'État de premier ordre, et sa mort inattendue, qui a été généralement regrettée, m'a appelé en toute hâte à Mexico pour régler les affaires pendantes. Au milieu de cette lamentable perte il nous est restée l'unique consolation de savoir que Langlais avait terminé déjà son immense travail du budget et posé les bases de son nouveau système, de sorte que maintenant M. M. pourra travailler directement avec moi pour que les affaires publiques n'éprouvent pas un grand préjudice, etc. — Maximilien. »

Cette lettre également optimiste, n'est-elle point en désac-

cord avec celle qu'il écrivait le 5 février au maréchal Bazaine pour le remercier d'avoir fait faire une avance de 5 millions de francs au gouvernement mexicain, dans un moment où celui-ci ne pouvait plus payer personne? Au mois de mars l'empereur ne paraissait pas avoir modifié sa manière d'envisager la situation, comme on le voit dans la lettre suivante :

« Cuernavaca, 16 mars 1866. — Je médite avec le plus grand calme vos impressions qui ne m'étonnent pas, et je ne désespère pas que nous n'arrivions à un heureux résultat. Les menaces des États-Unis qui ne font pressentir rien de sérieux, tout en irritant la fibre nationale en France, nous font plus de bien que de mal. Ils sont bien loin de vouloir faire la guerre, ce sont des bravades et des tentatives habiles d'intimidation qui ne me semblent devoir guère réussir vis-à-vis d'un pays tel que le vôtre qui a foi dans sa force et dans sa position dans le monde, qui ne livrera pas ses œuvres à la rapacité d'autrui. Ce serait le moyen de ne jamais retirer les intérêts des sacrifices déjà faits que de s'arrêter court lorsque l'avenir offre un suffisant hypothèque, etc. — Maximilien. »

L'empereur fait ici allusion à la mission du baron Saillard, envoyé au Mexique au mois de janvier 1866 pour régler notre situation financière et le départ de nos troupes. Cette résolution du cabinet des Tuileries provenait tout à la fois de sa condescendance pour l'opinion publique abusée par les discours des orateurs de l'opposition au corps législatif et les récits inexacts de la presse révolutionnaire en France, et de la certitude du gouvernement français que de nouveaux sacrifices seraient inutiles pour consolider l'empire mexicain. M. Rouher a parfaitement établi dans son discours du 10 juillet 1867, les causes principales de la mission du baron Saillard. Voici le passage de son discours qui traite ce sujet :

« Nous avons dû examiner, messieurs, cette situation d'une manière approfondie, nous étions aux premiers jours de jan-



vier 1866. Quelles étaient les exigences ? Quelles étaient les demandes ? Pour continuer à occuper le Mexique, il ne fallait plus compter sur l'exécution du traité de Miramar, sur le paiement des sommes qui y avaient été inscrites ; il fallait faire face aux frais du trésor français, à l'occupation du Mexique. Cela eût coûté cher à la France. Nous aurions dû nourrir et solder l'armée mexicaine tout entière, la légion belge et la légion autrichienne, prendre la direction de toutes les affaires militaires de ce gouvernement, prendre la direction de toutes ses affaires financières, et venir demander à la Chambre un crédit qui ne se serait pas élevé à moins de 80 millions.

« Quelle était la situation de l'opinion publique ? »

« L'opinion publique s'était enfiévrée de cette question. »

« Il y a dans cette nation, si riche en grands élans, une impatience du but qui ne calcule pas les conditions de temps. »

« Nous étions depuis dix-huit mois au Mexique ; aucun résultat ne s'était obtenu, réalisé, on nous pressait de repatrier nos soldats. Que faire ? »

« Oh ! messieurs, si vous aviez eu affaire à ce gouvernement despotique qu'on vous signale quelquefois, il aurait pu s'entêter, s'opiniâtrer dans son œuvre et dire : J'ai voulu reconstituer un empire au Mexique, lui donner mon concours, je ne retirerai pas mes troupes, et j'affronterai tous les risques qui peuvent se rattacher à cette difficile entreprise. Mais, non !... Je ne sais pas comment, sous les monarchies antérieures, se passaient les conseils des ministres, mais je me souviens des délibérations auxquelles ont donné lieu ces grandes et vives préoccupations que nous avons sur les événements ultérieurs du Mexique. »

« Eh bien, croyez-moi, messieurs, tout a été dit, avec vérité, tout a été dit avec résolution, ces qualités ne s'écrivent ni dans les constitutions ni dans les programmes, elles sont dans la conscience des hommes. (Très bien ! très bien ! — Bravo !)

« Oui, nous avons délibéré tristement et solennellement ; oui, nous avons interrogé les fluctuations de l'opinion publique, et nous nous sommes résignés à prononcer le mot d'évacuation. (Mouvement.) »

Quant aux instructions données au baron Saillard, ce n'est point les révéler que de les mutiler comme on l'a fait ; aussi, dans l'intérêt de l'histoire, je crois devoir reproduire les deux dépêches remises à notre ministre, M. Dano, et qui sont conformes aux instructions de M. Saillard.

« Le ministre des affaires étrangères au ministre de France au Mexique. — Paris, 14 janvier 1866. — Monsieur, la situation dans laquelle nous nous trouvons au Mexique ne saurait se prolonger, et les circonstances nous obligent de prendre à cet égard une résolution définitive, que l'empereur m'a ordonné de vous faire connaître. »

« Notre expédition n'avait primitivement pour but que de poursuivre la revendication de nos créances et les réparations dues à nos nationaux. Si toutefois nous avons jugé utile d'accorder notre secours aux efforts d'une nation qui aspire à retrouver sous un gouvernement régulier l'ordre et le bien-être, si notre intérêt légitime nous a conseillé de seconder le prince qui se consacrait à cette généreuse tâche, notre coopération devait se renfermer dans des limites précises, que la convention de Miramar a eu pour objet de déterminer. Les arrangements réciproques consignés dans cet acte ont fixé la mesure et les conditions dans lesquelles il nous était permis de faire servir les forces de la France à la consolidation d'un gouvernement ami. Il serait superflu d'insister sur les motifs qui mettent la cour de Mexico, malgré la droiture de ses intentions, dans l'impossibilité reconnue de remplir ces conditions désormais. D'une part, tout appel au crédit demeurerait infructueux ; de l'autre, nous ne pouvons pas, en dehors des stipulations convenues, prendre à notre compte exclusif les charges du gouvernement mexicain, pourvoir par notre armée à sa défense et par nos finances à ses services administratifs. Les avances que nous avons plus



d'une fois consenties ne sauraient être renouvelées, et l'empereur ne demandera pas à la France de nouveaux sacrifices.

« Il faut donc que notre occupation ait un terme, et nous devons nous y préparer sans retard. L'empereur vous charge, monsieur, de le fixer de concert avec son auguste allié, après qu'une loyale discussion, à laquelle M. le maréchal Bazaine est naturellement appelé à prendre part, aura déterminé les moyens de garantir, autant que possible, les intérêts du gouvernement mexicain, la sûreté de nos créances et les réclamations de nos nationaux. Le désir de Sa Majesté est que l'évacuation puisse commencer vers l'automne prochain.

« Vous voudrez bien, monsieur, donner lecture de cette dépêche à S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères et lui en laisser copie. Je charge M. le baron Saillard d'y ajouter verbalement toutes les explications nécessaires et de me rapporter dans un bref délai la réponse par laquelle vous me ferez connaître les arrangements définitifs qui auront été conclus. — Recevez, etc. — Drouyn de Lhuys. »

— « Le ministre des affaires étrangères au ministre de France au Mexique. — Paris, le 15 janvier 1866. — Monsieur, je crois devoir entrer ici dans quelques développements, pour votre complète information, sur le sujet auquel se rapporte ma dépêche en date d'hier.

« Le règlement de nos réclamations, tel qu'il résulte de la convention que vous avez signée à Mexico, le 27 septembre 1865, et qui a reçu, dans ses dispositions essentielles, l'approbation de Sa Majesté, assure à nos nationaux une réparation acceptable des dommages qu'ils ont subis. Cette convention sera, nous n'en doutons pas, loyalement exécutée; ainsi sera atteint, en ce qui nous touche le plus directement, le but de notre expédition, et satisfaction sera donnée au grief qui nous avait contraints de prendre les armes.

« Je n'ai pas à rappeler les considérations qui nous avaient amenés, non pas à perdre de vue l'objet de notre expédition, mais à en profiter pour offrir au Mexique les

chances sérieuses d'une régénération nécessaire. Cette pensée, dont nous affirmons de nouveau la légitimité, le désintéressement et la haute portée politique, a déterminé l'appui que nous avons prêté à l'entreprise courageusement tentée par l'empereur Maximilien. Décidés à seconder ses efforts, nous avons dû toutefois régler les conditions de notre coopération à la mesure des intérêts français dont nous avions, avant tout, à nous préoccuper. L'empereur, par une sage prévoyance, a voulu défendre son gouvernement contre les entraînements d'une idée généreuse, en définissant la nature et en limitant d'avance l'étendue du concours qu'il nous était permis d'accorder. Nous avons dû stipuler en même temps les ressources équivalentes qui devraient nous être attribuées, et fixer la quantité et l'échéance des sommes destinées à défrayer nos dépenses. Tel était l'objet de la convention de Miramar, qui devait rester la règle de nos droits et de nos devoirs réciproques.

« Il serait sans intérêt aujourd'hui de revenir sur les circonstances qui empêchent le gouvernement mexicain de remplir désormais les obligations que cet acte lui impose, et qui menacent de faire peser sur nous, sans aucune des compensations promises, les charges du nouvel établissement. Je n'insisterai pas sur les observations qui abondent à cet égard dans ma correspondance avec la légation de l'empereur, et il me paraîtrait superflu de rechercher aujourd'hui, dans une discussion vaine, les causes d'une situation que mon devoir m'oblige seulement à constater. En droit, les clauses du contrat libéral qui nous liait au gouvernement mexicain ne devant plus être exécutées par lui, nous sommes dégagés nous-mêmes des obligations que nous avons contractées.

« Toutefois, monsieur, nous n'aurions peut-être pas songé à nous prévaloir de la faculté que nous donne la non-exécution par le gouvernement mexicain des engagements du traité de Miramar pour nous déclarer affranchis des nôtres, si notre résolution à cet égard n'était pas commandée par une



considération de fait qui n'admet pas de discussion. Le gouvernement mexicain est impuissant à fournir les ressources financières indispensables à l'entretien de notre état militaire, et il nous a même demandé de prendre en outre à notre charge la plupart des dépenses de son administration intérieure. Ces embarras ne sont pas nouveaux, et, à diverses reprises, nous avons essayé d'y pourvoir en facilitant des emprunts qui ont mis à la disposition du Mexique des sommes importantes. Aujourd'hui, tout nouveau recours au crédit est reconnu impossible. Que nous reste-t-il à faire en présence du vide constaté du trésor mexicain et des charges que sa pénurie rejette sur nous? Les prévisions de notre budget ne nous fournissent aucun moyen de suppléer à ce déficit. Le Mexique ne pouvant pas payer les troupes que nous entretenons sur son territoire, il nous deviendrait impossible de les y maintenir. Quant à demander à notre pays de nouveaux crédits pour cet objet, je m'en suis déjà expliqué avec vous, comme je vous l'ai dit, l'opinion publique a prononcé, avec une irrécusable autorité, que la limite des sacrifices était atteinte. La France refuserait d'y rien ajouter et le gouvernement de l'empereur ne le lui demandera pas. Loin de moi la pensée de méconnaître les efforts accomplis par l'empereur Maximilien et par son gouvernement. L'empereur a abordé résolument les difficultés inhérentes à tout établissement nouveau, et que les conditions particulières où se trouvait le Mexique rendaient encore plus ardues peut-être. Son impulsion s'est fait sentir partout, et, s'il ne lui a pas été donné d'opérer au gré de ses bonnes intentions, et aussi rapidement qu'il les a conçues, les transformations que réclame l'administration du pays, d'incontestables résultats n'en attestent pas moins l'activité de son initiative. Dans les provinces comme dans la capitale, partout où l'empereur et l'impératrice, si vaillamment associée à l'œuvre de son auguste époux, ont pu se faire connaître personnellement, l'accueil sympathique des populations témoigne de leur confiance et des espérances qu'elles rattachent à l'affermissement de l'empire.

« Cette situation encourageante a bien des égards m'amène à me demander si l'intérêt bien entendu de l'empereur Maximilien ne se trouve pas ici d'accord avec les nécessités auxquelles nous sommes tenus d'obéir. De tous les reproches que font entendre les dissidents à l'intérieur et les adversaires du dehors, le plus dangereux pour un gouvernement qui se fonde, est certainement celui de n'être soutenu que par des forces étrangères. Sans doute le suffrage des Mexicains a répondu à cette imputation; elle subsiste pourtant, et l'on comprend combien il serait utile à la cause de l'empire de retirer cette arme à ses adversaires.

« Au moment où ces diverses considérations nous obligent à envisager le terme de notre occupation militaire, le gouvernement de l'empereur, dans sa sollicitude pour l'œuvre glorieuse dont il a pris l'initiative et dans sa sympathie pour l'empereur Maximilien, devait se rendre un compte exact de la situation financière du Mexique. Cette situation est grave, mais elle n'est point désespérée. Avec de l'énergie et du courage, avec une volonté ferme et suivie, l'empire mexicain peut triompher des difficultés qu'il rencontre sur sa route; mais le succès n'est qu'à ce prix. C'est la conviction que nous avons puisée dans l'examen attentif et consciencieux de ses obligations et de ses ressources, et vous vous efforcerez de la faire passer dans l'esprit de l'empereur Maximilien et de son gouvernement. — Recevez, etc. — Drouyn de Lhuys. »

L'empereur Maximilien fit très peu de cas de la mission du baron Saillard; il croyait que le gouvernement français se fâchait, parce qu'il était mal renseigné, et attribua une bonne partie de ce mécontentement à la conduite de M. Hidalgo qu'il ne trouvait pas assez zélé pour le Mexique, assez habile vis-à-vis de la France; aussi, lui retira-t-il la légation de Paris pour la confier au général Almonte. L'empereur, dès le mois de mars, avait transporté son cabinet à Paris;